



**Invitation :**  
**Conférence pour les frontaliers français**  
**Sociale : Le reclassement professionnel au**  
**Luxembourg**

---

**Le 19/10/2022 à Algrange**  
**La salle Ambroise Croizat à 19h30**  
**Place François Mitterrand**

---

Depuis 2005, la loi sur le reclassement professionnel au Luxembourg a profondément évolué. Après une réforme de la loi en juillet 2015, il y a eu de nouveau une révision substantielle en août 2020 qui a permis des avancées notamment sur la procédure de saisine et les méthodes d'indemnisations et ainsi que pour la compensation salariale.

C'est pourquoi la section des frontaliers français de l'OGBL de Volmerange-les-Mines en coopération avec la ville d'Algrange organise une conférence d'information et débat sur la nouvelle loi entrée en vigueur en 2020.

Les conférences sont ouvertes au grand public.  
[www.frontaliers-francais.lu](http://www.frontaliers-francais.lu)